

**DEMANDE DE DÉROGATION
POUR LA DESTRUCTION, L'ALTÉRATION, OU LA DÉGRADATION
DE SITES DE REPRODUCTION OU D'AIRES DE REPOS D'ANIMAUX D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES**

Titre I du livre IV du code de l'environnement
Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations
définies au 4° de l'article L. 411-2 du code l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

A. VOTRE IDENTITÉ

Nom et Prénom :

ou Dénomination (pour les personnes morales) : Département de Meurthe-et-Moselle

Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) : Mme BALLIE Muriel - Responsable Service Patrimoine Naturel

Adresse : N° 48 Rue Esplanade Jacques-Baudot - CO 90019

Commune Nancy Cedex

Code postal 54 035

Nature des activités : Assemblée électorale administrant le département de Meurthe-et-Moselle, notamment sur les actions sociales, la voirie, l'éducation, la culture, le développement local, le logement, le tourisme, le financement des SDIS, etc.

Qualification :

B. QUELS SONT LES SITES DE REPRODUCTION ET LES AIRES DE REPOS DÉTRUITS, ALTÉRÉS OU DÉGRADÉS

ESPÈCE ANIMALE CONCERNÉE Nom scientifique Nom commun	Description (1)
B1 Nyctalus noctula Noctule commune	Frêne élevé, dont deux branches forment chacune une cavité de type loge de Pic, toutes-deux utilisées par les Noctules communes
B2	
B3	
B4	
B5	

(1) préciser les éléments physiques et biologiques des sites de reproduction et aires de repos auxquels il est porté atteinte

C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION *

Protection de la faune ou de la flore	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux forêts	<input type="checkbox"/>
Sauvetage de spécimens	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux eaux	<input type="checkbox"/>
Conservation des habitats	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages à la propriété	<input type="checkbox"/>
Etude écologique	<input type="checkbox"/>	Protection de la santé publique	<input type="checkbox"/>
Etude scientifique autre	<input type="checkbox"/>	Protection de la sécurité publique	<input checked="" type="checkbox"/>
Prévention de dommages à l'élevage	<input type="checkbox"/>	Motif d'intérêt public majeur	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux pêcheries	<input type="checkbox"/>	Détention en petites quantités	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux cultures	<input type="checkbox"/>	Autres	<input type="checkbox"/>

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale : L'opération se place dans un contexte de gestion des alignements d'arbre en bord de voirie, dans un objectif de sécurité des usagers de la route. Le Frêne faisant l'objet de la demande est en mauvais état mécanique et physiologique, son abattage est inévitable pour des questions de sécurité, étant situé à moins de 3m d'une route départementale à grande circulation. Des solutions alternatives ont été envisagées mais ne répondent pas aux problématiques biologiques (maintien des gîtes sur le long terme) et de sécurité (cf. mémoire technique). De plus, ce dossier revêt un intérêt scientifique certain, du fait de l'anticipation de cette situation et de proposition de mesures innovantes pour proposer des habitats favorables aux Noctules communes en hibernation. En effet, un retour d'expérience sera utile à l'échelle nationale, afin d'améliorer la prise en compte de la Noctule commune dans la gestion du patrimoine arboré.

.....

Suite sur papier libre

D. QUELLES SONT LA NATURE ET LES MODALITÉS DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION *

Destruction Préciser :

Altération Préciser : Abattage de l'arbre, mais conservation des cavités exploitées par les chiroptères, repositionnées sur des mâts à proximité immédiate de l'arbre abattu (cf. mémoire technique)

Dégradation Préciser :

Suite sur papier libre

E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES ENCADRANT LES OPÉRATIONS *

Formation initiale en biologie animale Préciser : Guillaume CAËL - chargé d'études à la CPEPESC Lorraine
Master en Ecologie, Diagnostic et Gestion des Ecosystèmes

Formation continue en biologie animale Préciser : Formation continue via l'étude des chiroptères en tant que membre d'associations, notamment sur des actions de suivi scientifique, mise en place de séquences ERC, suivis de chantier, etc. (7 ans au total)

Autre formation Préciser :

F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION

Préciser la période : Mois de mai 2026
ou la date :

G. QUELS SONT LES LIEUX DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION

Régions administratives : Grand Est
Départements : Meurthe-et-Moselle
Cantons : Lunéville 2
Communes : Gerbéviller

H. EN ACCOMPAGNEMENT DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE *

Reconstitution de sites de reproduction et aires de repos
Mesures de protection réglementaires
Mesures contractuelles de gestion de l'espace
Renforcement des populations de l'espèce
Autres mesures Préciser :

Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée : Détails dans le mémoire technique. Les deux cavités altérées seront remplacées sur un mât, et des gîtes compensatoires sont prévus. Il sont fabriqués sur mesure afin de reproduire les accès, les volumes et les conditions thermiques des gîtes initialement utilisés, et sont au nombre de deux par cavité (quatre au total). Deux modalités sont prévues : une alternance de bois brut imputrescible et de liège, et du béton de bois.
En amont de la découpe, afin de limiter la perturbation, des systèmes anti-retour seront posés sur au moins dix nuits au printemps.

Suite sur papier libre

I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) : Le mémoire technique de la présente dérogation fait état des opérations et suivis scientifiques réalisés jusqu'ici.

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser : Rapport annuel fourni par le maître d'ouvrage assisté par une structure compétente (chiroptérologue)

* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à Nancy le 29/01/2026
Votre signature 